Construire son document unique d'évaluation des risques

Objectifs
Améliorer la prévention des risques sur son exploitation et se mettre en règle vis-à-vis de la réglementation

Contenu
Mercredi 12 novembre 2014 / 9h-12h30 / CAVAILLON
Connaître la réglementation en vigueur sur la prévention des risques en agriculture.
Évaluation des risques : l'essentiel de la réglementation.
Méthodologie de construction du document unique d'évaluation des risques (DUER).

Travail personnel entre les séances : commencer à rédiger son DUER

Vendredi 21 novembre 2014 / 9h-17h / CAVAILLON
Vérification du contenu du DUER de chaque stagiaire.
Construction du plan d'action prévention.
Zoom sur l'accueil des travailleurs saisonniers.
Prévention vis-à-vis des risques « santé » sur l'exploitation agricole.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1,5 jour(s)
Date limite d'inscription 07/11/2014

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Gratuit pour les agriculteurs et les personnes en cours d'installation, autre public nous contacter

Plus de renseignements
Pauline Raguenet
adear84@orange.fr
Adear 84
15 avenue Pierre Grand
MIN 51
84953 Cavaillon Cedex
04 90 74 19 86
06 33 68 29 70

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

12 nov 2014 09:00 - 12:30 (3,5hrs)	Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51 84953 Cavaillon	Laetitia Dumas, service prévention MSA Alpes Vaucluse
21 nov 2014 09:00 - 17:00 (7hrs)	Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51 84953 Cavaillon	Laetitia Dumas, service prévention MSA Alpes Vaucluse

Financeur(s)

Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

https://framaforms.org/formulaire-dinscription-aux-formations-de-lardear-paca-1632385708